



Solfac[®] ULTRA

INSECTICIDE

- ✓ Insecticide contre Mouches et Ténébrions
- ✓ Bâtiments d'élevage

RÉSERVÉ A UN USAGE EXCLUSIVEMENT PROFESSIONNEL

Contient :
115,88 g/L de Pipéronyl butoxide,
47,89 g/L de Cyperméthrine et
23,69 g/L de Tétraméthrine
Concentré émulsionnable (EC)
Produit biocide TP18

Mouches, Ténébrions



500 ml e

SOLFAC[®] ULTRA

TP18 Produit biocide
Société Détentric : INDUSTRIALCHIMICA S.r.l.
Via Sorgaglia, 40 - 35020 Arre (PD) - Italy.
Contient : 115,88 g/L de Pipéronyl butoxide (12,50 % m/m)
(n° CAS : 51-03-6), 47,89 g/L de Cyperméthrine (5 % m/m)
(n° CAS : 52315-07-8) et 23,69 g/L de Tétraméthrine (2,50 % m/m)
(n° CAS 7696-12-0).
Concentré émulsionnable (EC).

- H410** Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H351 Susceptible de provoquer le cancer.
P280 Porter des gants/ des vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.
P201 Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.
P391 Recueillir le produit répandu.
P308 + P311 En cas d'exposition prouvée ou suspectée : Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P501 Éliminer le contenu/réceptacle dans le lieu d'élimination conformément à la réglementation locale.

Premiers soins :

Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse. Maintenir et transporter la victime en position latérale de sécurité. Enlever immédiatement tout vêtement souillé et le mettre à l'écart.

Inhalation : Amener la victime à l'air libre. Garder la victime au repos et la maintenir au chaud. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.

Contact avec la peau : Nettoyer avec une grande quantité d'eau et du savon, si disponible, avec du polyéthylène glycol 400, puis rincer avec de l'eau. Le contact de l'eau chaude peut accroître l'impression de gravité de l'irritation/parasthésie. Ce n'est pas un signe d'empoisonnement systémique. En cas d'irritation de la peau, envisager l'application d'une huile ou d'une lotion contenant de la vitamine E. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

Contact avec les yeux : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Après les 5 premières minutes, enlever les lentilles cornéennes, si présentes, continuer à rincer l'œil. Si une irritation se développe et persiste, consulter un médecin.

Ingestion : Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.

Lire les instructions ci-jointes avant l'emploi.

En cas de perte de la Fiche de données de sécurité, celle-ci peut vous être à nouveau fournie sur simple appel au 0 800 001 641 ou être consultée sur les sites internet : www.es-bayer.fr et www.quickfids.com.



ATTENTION

EN CAS D'URGENCE : Composer le 15 ou le 112 ou contacter le centre antipoison le plus proche

FR86258404D

Numéro de lot / date d'expiration : voir sur emballage

Plus d'infos sur notre site
internet es-bayer.fr

Bayer Service **infos** Hygiène Publique et Rurale
0 800 001 641 Service & appel gratuits



Bayer SAS
Activité Hygiène Publique et Rurale
16 rue Jean-Marie Leclair
CS 90106
69266 LYON CEDEX 09
FRANCE

Bayer

Informations générales

SOLFAC® ULTRA est un insecticide à large spectre qui agit par contact. Il est utilisé pour la désinsectisation des bâtiments d'élevage tels que porcheries, étables et stabulations, poulaillers.

SOLFAC® ULTRA contient 3 substances actives : 2 pyréthrinoïdes et du piperonyl butoxide, à action synergisante permettant de réduire le risque d'apparition de résistance.

Doses et usages

Utilisation à l'intérieur des bâtiments d'élevage.

Cible :

- Ténébrions (*Alphitobius diaperinus*) - stade adulte
- Mouches (*Musca domestica*) - stade adulte

Dose :

	INSECTES	DOSE DE SOLFAC® ULTRA	VOLUME D'EAU	VOLUME DE GLYCOL	SURFACE TRAITÉE
Traitement résiduel	Mouche	15 ml	1 L	—	15 m ²
	Ténébrion	20 ml	1 L	—	15 m ²
Traitement thermonébulisation	Mouche et Ténébrion	50 ml	300 ml	650 ml	1000 m ³
Traitement ULV	Mouche et Ténébrion	150 ml	550 ml	300 ml	3000 m ³

SOLFAC® ULTRA est efficace pendant plusieurs semaines, selon la nature et la propreté du support en traitement résiduel.

Méthodes d'application

Toujours lire l'étiquette ou la notice avant utilisation, et respecter toutes les instructions qui y sont indiquées.

Respecter les doses d'emploi du produit.

• **Traitement par pulvérisation :** Pulvérisateur à dos avec lance, ou atomiseur.

Mouches : Traiter toutes les zones où les mouches s'agrègent (murs, tuyaux, tours de portes, fenêtres) en dehors de la portée des animaux et hors de leur présence.

Ténébrions : Immédiatement après le départ des animaux et/ou avant l'introduction de la nouvelle bande après la remise en chauffe des bâtiments, traiter à la jonction du sol et du mur une bande de 1,5 m de haut sur le mur et de 50 cm sur le sol.

Délai de ré entrée : attendre que le produit soit sec.

- **Traitement par nébulisations** : Appareil thermofogger ou ULV.

Mouches et ténébrions : en fonction du type d'appareil utilisé, préparer la solution indiquée dans le tableau ci-dessus.

Appliquer dans le volume constituant le bâtiment d'élevage fermé, selon les recommandations du fabricant de l'appareil.

Délai de ré entrée : 3 h puis aérer le bâtiment.

Mesures de gestion du risque

Pendant la phase de manipulation et d'application du produit :

- **Porter des gants résistants aux produits chimiques (en nitrile norme NF EN 374).**
- **Porter des lunettes de protection (certifiées EN 166:2002 - CE, sigle 3).**
- **Porter une combinaison : porter une combinaison de catégorie III type 4 (certifiée EN14605+A1 : 2009).**
- **Porter un masque respiratoire EN141/143/166 filtres A2P3**

Ne pas utiliser en agriculture.

Les locaux traités doivent être bien aérés avant d'y rentrer.

Ne pas contaminer les aliments, les boissons et leurs contenants avec le produit.

Ne pas appliquer sur des surfaces qui pourraient être en contact avec les denrées ou les boissons destinées à la consommation humaine ou à l'alimentation des animaux de rente.

Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation.

Se laver les mains et la peau exposée, avant les repas et après utilisation.

Ne pas rejeter le produit dans l'environnement.

Ne pas traiter en présence d'animaux.

Stockage

- Durée de stockage : 2 ans.
- Conserver à l'écart des aliments, des aliments pour animaux et des boissons.
- Tenir à l'abri du gel et de la chaleur.
- Garder dans son emballage d'origine.
- Conserver le produit dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Maintenir le contenant bien fermé et à l'abri de toute exposition directe au soleil.
- Entreposer le produit hors de la portée des enfants, oiseaux, animaux domestiques et animaux d'élevage.

Élimination du produit et de son emballage

- Éliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet (eau de lavage du matériel) dans un circuit de collecte approprié.
- Ne pas rejeter le produit non utilisé sur le sol, dans les cours d'eau, dans les canalisations (égvier, toilettes ...) ou dans les systèmes d'évacuation des eaux.



Solfac[®] ULTRA

INSECTICIDE

- ✓ Insecticide contre Mouches et Ténébrions
- ✓ Bâtiments d'élevage

RÉSERVÉ A UN USAGE EXCLUSIVEMENT PROFESSIONNEL

Contient :
115,88 g/L de Pipéronyl butoxide,
47,89 g/L de Cyperméthrine et
23,69 g/L de Tétraméthrine
Concentré émulsionnable (EC)
Produit biocide TP18

Mouches, Ténébrions



500 ml e

SOLFAC[®] ULTRA

TP18 Produit biocide
Société Détentric : INDUSTRIALCHIMICA S.r.l.
Via Sorgaglia, 40 - 35020 Arre (PD) - Italy.
Contient : 115,88 g/L de Pipéronyl butoxide (12,50 % m/m)
(n° CAS : 51-03-6), 47,89 g/L de Cyperméthrine (5 % m/m)
(n° CAS : 52315-07-8) et 23,69 g/L de Tétraméthrine (2,50 % m/m)
(n° CAS 7696-12-0).
Concentré émulsionnable (EC).

- H410** Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H351 Susceptible de provoquer le cancer.
P280 Porter des gants/ des vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.
P201 Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.
P391 Recueillir le produit répandu.
P308 + P311 En cas d'exposition prouvée ou suspectée : Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P501 Éliminer le contenu/récepteur dans le lieu d'élimination conformément à la réglementation locale.

Premiers soins :

Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse. Maintenir et transporter la victime en position latérale de sécurité. Enlever immédiatement tout vêtement souillé et le mettre à l'écart.

Inhalation : Amener la victime à l'air libre. Garder la victime au repos et la maintenir au chaud. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.

Contact avec la peau : Nettoyer avec une grande quantité d'eau et du savon, si disponible, avec du polyéthylène glycol 400, puis rincer avec de l'eau. Le contact de l'eau chaude peut accroître l'impression de gravité de l'irritation/parasthésie. Ce n'est pas un signe d'empoisonnement systémique. En cas d'irritation de la peau, envisager l'application d'une huile ou d'une lotion contenant de la vitamine E. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

Contact avec les yeux : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Après les 5 premières minutes, enlever les lentilles cornéennes, si présentes, continuer à rincer l'œil. Si une irritation se développe et persiste, consulter un médecin.

Ingestion : Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.

Lire les instructions ci-jointes avant l'emploi.

En cas de perte de la Fiche de données de sécurité, celle-ci peut vous être à nouveau fournie sur simple appel au 0 800 001 641 ou être consultée sur les sites internet : www.es-bayer.fr et www.quickfds.com.

EN CAS D'URGENCE : Composer le 15 ou le 112 ou contacter le centre antipoison le plus proche

FR86258404D

Numéro de lot / date d'expiration : voir sur emballage

Plus d'infos sur notre site
internet es-bayer.fr

Bayer Service **infos** Hygiène Publique et Rurale
0 800 001 641 Service & appel gratuits



ATTENTION



Bayer SAS
Activité Hygiène Publique et Rurale
16 rue Jean-Marie Leclair
CS 90106
69266 LYON CEDEX 09
FRANCE

Bayer